



DOSSIER

# ÉCOLOGIE HUMAINE : L'HOMME POUR SEULE MESURE

Depuis plusieurs décennies, nous entendons parler d'écologie, au sens « protection de l'environnement ». Cela a même donné lieu à la création d'une théorie politique. Cette prise de conscience était et est toujours nécessaire mais ne doit cependant pas conduire à considérer la nature comme plus importante que la personne humaine elle-même. La nature et l'homme sont en effet tous les deux l'œuvre du Créateur et doivent, à ce titre, être pleinement respectés dans une « cohérence de l'universalité du souci écologique », fondement de l'écologie humaine.

## La sagesse de « l'écologie humaine »<sup>1</sup> ou la cohérence de l'universalité du souci écologique

Il n'est pas rare qu'au fil de nouvelles d'actualité relatant les comportements individuels ou de groupes humains organisés, de politiques publiques d'État ou même d'exécution de traités multilatéraux en faveur de la protection de la nature, l'être humain ne soit pas inclus dans

<sup>1</sup> Expression forgée par Jean-Paul II dans l'encyclique sur le centième anniversaire de « *Rerum novarum* » (« *Centesimus annus* »), 1991, § 38-39 : « La première structure fondamentale pour une "écologie humaine" est la famille, au sein de laquelle l'homme reçoit des premières notions déterminantes concernant la vérité et le bien, dans laquelle il apprend ce que signifie aimer et être aimé et, par conséquent, ce que veut dire concrètement être une personne. »

ce souci écologique. Souvent même l'action des hommes est présentée comme opposée à l'harmonie et à la préservation de l'ordre naturel, avec pour conséquence implicite la création d'une psychologie de culpabilité collective et diffuse où pointe parfois la menace de normes répressives. L'homme serait l'ennemi de la nature.

**Ce dualisme soulève à nouveau la question classique du rapport entre nature et culture** en anthropologie philosophique, à une époque de la pensée occidentale où resurgit la tentation de l'idéologie, non pas centrée sur le corps social comme dans les derniers

siècles (les idéologies politiques), mais sur le corps humain. Substitut simpliste de la foi, ces nouvelles « religions séculières » comme les appelait Raymond Aron, utilisent la raison pour entraîner les foules dans des imaginaires irrationnels par leurs excès : tout culturel contre tout naturel et vice versa.

## C'est le cas de la mode de la théorie du « gender » qui prend ses racines dans l'idéalisme prométhéen de la modernité

et aboutit à une des versions de la fameuse formulation de Feuerbach : « *homo homini Deus* », « le seul Dieu de l'homme est l'homme lui-même. ». On adhère alors, à la suite de Kant, à l'idée qu'il n'y a d'autre ordre objectif dans la nature que celui de notre esprit seul législateur de ce qui est. Notre intelligence dicte l'ordre de la réalité et notre volonté décide de manière complètement autonome de ce qu'il faut faire. Mais si le système kantien ne sombre pas dans un subjectivisme absolu, c'est parce qu'il pré-suppose l'universalité dans le temps et dans l'espace des structures logiques du fonctionnement de la raison humaine. Tel n'est plus le cas en matière morale avec Nietzsche qui promeut la subjectivation des valeurs : l'homme nouveau et désaliéné c'est celui qui n'obéit qu'à lui-même en créant ses lois, étant à soi-même sa propre loi. Le dernier pas franchi aujourd'hui se situe à la charnière de cette autonomie morale absolue de l'individu et de l'ordre de la nature dont fait partie le corps humain lui-même y compris dans le rapport à autrui<sup>2</sup>. Au fond il s'agirait d'une « écologie de l'ego » pouvant être en contradiction avec le souci écologique extra-humain : une dichotomie comportementale traduisant une incohérence intellectuelle.

**L'autre idéologie écologiste relève de ce qu'on appelle « l'écologie profonde »** (*deep ecology*) dont l'initiateur fut Arne Naesse au début des années 1970. Elle s'inscrit à l'opposé de l'absolutisation du sujet humain dans la dissolution de sa singularité au sein de l'ensemble de la nature comme une par-

<sup>2</sup> Jean-Paul II décrit fort bien ce processus de subjectivisme absolu dans l'encyclique « *Splendor de la Vérité* » (*Splendor Veritatis*) 1993, § 46 : « les valeurs économiques, sociales, culturelles et même morales ne se constituent que dans la promotion sans limites du pouvoir de l'homme ou de sa liberté : la nature ne désignerait alors que tout ce qui, en l'homme et dans le monde, se trouve hors du champ de la liberté. Cette nature comprendrait en premier lieu le corps humain, sa constitution et ses dynamismes : à ce donné physique s'opposerait ce qui est « construit », c'est-à-dire, la « culture », en tant qu'œuvre et produit de la liberté. La nature humaine, ainsi comprise, pourrait être réduite à n'être qu'un matériau biologique ou social toujours disponible. Cela signifie, en dernier ressort, que la liberté se définirait par elle-même et serait créatrice d'elle-même et de ses valeurs. C'est ainsi qu'à la limite l'homme n'aurait même pas de nature et qu'il serait à lui-même son propre projet d'existence. L'homme ne serait rien d'autre que sa liberté ! »



↑ « La nature n'est pas seulement un matériau dont on peut disposer n'importe comment, mais c'est un don de Dieu que nous avons à accueillir, à respecter et à faire fructifier. »  
J. Matos

tie indifférenciée d'un tout centré sur le vivant en évolution. Il s'agit d'une nouvelle forme de panthéisme implicite<sup>3</sup>, une déification du cosmos, car l'être humain est présenté, en contrepoint avec la thèse précédemment évoquée de « l'écologie de l'ego », comme un simple élément d'un grand tout, le « Soi du monde » en marche historique vers sa réalisation. Face aux excès idéologiques de ces deux interprétations antagonistes du « tout culturel » et du « tout naturel », il s'agit de revenir à la réalité perceptible par le sens commun.

**“À L'HEURE OÙ LA NATURE DE L'HOMME EST MENACÉE, L'ÉCOLOGIE HUMAINE RELÈVE UN DÉFI POLITIQUE MAJEUR : PLACER L'HOMME ET SON HUMANITÉ AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ, COMME MESURE DE TOUTE CHOSE.”**

T. DERVILLE

**Le sens commun nous met en présence dans l'être et l'agir humains d'un entremêlement de nature et de culture,** de donné et de construit, d'un ordre naturel comportant des lois physiques déterminées et des options comportementales d'optimalité, laissant place à la libre créativité culturelle recherchant une plénitude d'accomplissement. Ce discours du bon sens et de la sagesse

peut éclairer le souci écologique contemporain autour de l'harmonie et de la quête du bien sans séparer l'homme et la nature qui l'entoure et dont il fait partie : une écologie universelle respectant les diversités et les spécificités.

De même que l'on se préoccupe de faciliter la vie et la survie d'espèces animales, de leurs

<sup>3</sup> Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, § 463.

conditions matérielles d'épanouissement et de reproduction, qu'une semblable démarche inspire le comportement des êtres humains à l'égard d'eux-mêmes : le cadre de vie (habitat, environnement, etc.), le développement de la personne dont l'expérience multiséculaire et transculturelle conduit à s'appuyer en premier lieu sur la famille comme creuset de la tâche éducative dont dépend la réalisation de chaque être humain, et de la société qu'il composera avec ses semblables. Ce n'est pas pour rien que la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 en ses articles 16 et 26 proclame que « la famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État » de même que « les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. des obligations pour les États signataires des deux pactes internationaux de 1976 mettant en œuvre ces mêmes droits.<sup>4</sup> Ces textes juridiques internationaux de portée universelle – dont la France est signataire – consacrent le sens commun de la réalité humaine fondamentale, fruit de l'expérience commune de l'humanité. Cette sagesse issue du progrès historique du genre humain est affinée dans cette marche vers le mieux-vivre dans la dignité des droits fondamentaux de la personne par l'apport culturel pour tous, et de foi pour les chrétiens, de Celui qui s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu, dans le sens d'une participation à l'excellence de la vie divine<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Pacte international sur les droits civils et politiques, articles 18.4 et 23.1; pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, articles 10.1 et 13.3.

<sup>5</sup> « *Deus fit homo ut homo fieret Deus* », cité dans le *Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 460; « *consortes divinae naturae* », partageant le sort de la nature divine, (Épître de saint Paul aux Ephésiens, 2, 18 et 2<sup>e</sup> Épître de saint Pierre, 1, 4).

→  
« Si des embryons humains sont sacrifiés pour la recherche, la conscience commune finit par perdre le concept d'écologie humaine et, avec lui, celui d'écologie environnementale. »  
J-L Chabot

“LE POINT DÉTERMINANT EST LA TENUE MORALE DE LA SOCIÉTÉ DANS SON ENSEMBLE.”

« Il ne suffit pas de respecter uniquement l'environnement, mais l'être humain dans toutes ses dimensions, dans toutes les étapes de sa vie. » J. Matos  
↓



En témoigne, ce passage extrait de la dernière encyclique de Benoît XVI sur la doctrine sociale de l'Église<sup>6</sup> qui illustre cette inclusion incontournable de l'« écologie humaine » au sein du louable souci écologique général :

«...quand l'« *écologie humaine* » est respectée dans la société, l'écologie proprement dite en tire aussi avantage. (...) Pour préserver la nature, il n'est pas suffisant d'intervenir au moyen d'incitations ou de mesures économiques dissuasives, une éducation appropriée n'y suffit pas non plus. Ce sont là des outils importants, mais le point déterminant est la tenue morale de la société dans son ensemble. Si le droit à la vie et à la mort naturelle n'est pas respecté, si la conception, la gestation et la naissance de l'homme sont rendues artificielles, si des embryons humains sont sacrifiés pour la recherche, la conscience commune finit par perdre le concept d'écologie humaine et, avec lui, celui d'écologie environnementale. Exiger des nouvelles générations le respect du milieu naturel devient une contradiction, quand l'éducation et les lois ne les aident pas à se respecter elles-mêmes. Le livre de la nature est unique et indivisible, qu'il s'agisse de l'environnement comme de la vie, de la sexualité, du mariage, de la famille, des relations sociales, en un mot du développement humain intégral. Les devoirs que nous avons vis-à-vis de l'environnement sont liés aux devoirs que nous avons envers la personne considérée en elle-même et dans sa relation avec les autres. On ne peut exiger des uns et piétiner les autres. C'est là une grave antinomie de la mentalité et de la praxis actuelle qui avilit la personne, bouleverse l'environnement et détériore la société. » •

Jean-Luc Chabot  
Professeur émérite de science politique



## Entretien

## L'ÉCOLOGIE HUMAINE EST UNE ATTITUDE DE RESPECT ENVERS TOUTE LA CRÉATION

Jean Matos, chargé de mission pour les questions bioéthiques auprès de Mgr d'Ornellas, exprime la position que doit avoir tout chrétien envers la création dans un entretien accordé à Jelle Lemaitre.

**Les questions de société ont révélé une nouvelle notion, celle d'écologie humaine. Comment peut-on définir l'écologie humaine ?**

L'écologie humaine est d'abord, me semble-t-il, une attitude avant d'être une démarche politique ou autre. C'est avoir une attitude de respect, de respect à l'égard de la création tout entière, de la nature, de l'environnement, mais aussi de l'être humain, dans sa nature tout à la fois corporelle et spirituelle. C'est donc tout un ensemble : il ne suffit pas de respecter uniquement l'environnement, qui est extrêmement important bien sûr, mais il s'agit aussi de respecter l'être humain dans toutes ses dimensions, dans toutes les étapes de sa vie.

**Peut-on dater l'apparition de cette notion d'écologie humaine ?**

Nous avons vu l'émergence d'un mouvement politique se réclamant de l'écologie à partir des années 70 notamment en Allemagne. C'est tout un courant, qui à partir de ces années-là, nous a aidés à prendre conscience des enjeux. Après, il y a eu différentes démarches, différentes façons de l'envisager. C'est vrai que l'Église catholique, pour sa part, a formalisé ce concept, avec notamment Jean-Paul II et certaines de ses encycliques, je pense à celle de 1991 : *Centesimus annus*, où il parle explicitement de la conscience écologique, de l'écologie humaine, mais toujours dans cette perspective plus large que le simple respect de l'environnement, des espèces végétales ou animales. Benoît XVI dans une encyclique a aussi un mot que je trouve très fort : « Le livre de la nature est unique et indivisible » : on ne peut pas respecter une partie du livre sans respecter l'autre partie, c'est-à-dire l'être humain.

**Est-ce qu'en tant que chrétiens, nous avons une réponse à donner à ce défi écologique ?**

Nous avons une contribution à donner, chacun selon sa sensibilité mais il est vrai que le chris-



↑ Jean Matos

“SI J'OUBLIE DIEU DANS MA VIE, J'AURAIS TENDANCE À TRAITER LA NATURE COMME UN SIMPLE MATÉRIAU.”

tianisme, pas l'Église catholique en tant qu'institution, aurait un apport à donner de l'ordre du culturel, une contribution très spécifique et aussi d'un autre ordre, qui est, me semble-t-il, aussi importante de celle des partis politiques.

**Est-ce que la foi peut avoir aussi une dimension dans ce défi ?**

Nous n'avons pas besoin, entre chrétiens, de constituer un parti politique spécifiquement dédié à ces questions-là. C'est par notre propre vie que nous avons une responsabilité, à l'égard de nous-même, déjà, et à l'égard de la nature en général, de ce que les chrétiens appellent : la Création. Voilà un apport spécifique : les chrétiens parlent non seulement de nature mais de création : cet environnement, (c'est la révélation biblique) est un don de Dieu. Ce n'est pas seulement un matériau dont on peut disposer n'importe comment, mais c'est un don que nous avons à accueillir, à respecter et à faire fructifier. Dans le livre de la Genèse (ch. 2, Récit de la Création) il est écrit que Dieu plaça Adam et Ève dans le Paradis, le Jardin d'Éden, pour le planter et le cultiver et le garder. C'est exactement ce que l'Homme est appelé à faire sur terre. Et si les chrétiens adhèrent à cette vision des choses, ils ont une contribution très spécifique et très riche à apporter.

**On peut parler de cohérence possible entre une vie de foi et une écologie pratique au quotidien ?**

Bien sûr. C'est une attitude religieuse c'est-à-dire que c'est dans notre rapport à Dieu que nous pouvons situer le rapport au don qu'il nous a fait. Et c'est sûr que si j'oublie Dieu dans ma vie, j'aurais tendance à traiter la nature comme un simple matériau, c'est-à-dire à en disposer au mauvais sens du mot : à faire comme si j'étais maître et seigneur de la nature alors que je ne le suis pas. Je suis simplement l'intendant, pour que les autres puissent en bénéficier. Il y a une prise de conscience à avoir et les chrétiens peuvent vivre cette conscience la et la diffuser à leur manière. Je me réjouis de voir qu'il y ait tant et tant d'initiatives qui sont proposées par différents organismes d'Église ou d'inspiration chrétienne pour aider les uns et les autres à en prendre. •

# NAISSANCE DU COURANT ÉCOLOGIE HUMAINE

« Prendre soin de tout homme, de tout l'homme »

Le « courant de réflexion au service de l'action », Écologie Humaine, a été fondé officiellement le 22 juin 2013. Il est un des fruits du foisonnement d'initiatives nées à la suite du grand mouvement social de contestation à la loi Taubira, et qui « vise à terme un tournant culturel » pour Tugdual Derville, l'un des fondateurs. Extraits de l'interview qu'il a accordée à Étienne Pépin pour RCF Alpha.



↑ Pierre-Yves Gomez, Tugdual Derville et Gilles Heriard Dubreuil, les trois initiateurs d'Écologie Humaine.

## Comment pourrait-on définir le courant d'Écologie Humaine ?

C'est un courant de pensée, au service de l'action. Nous allons d'abord, rassembler toutes les expériences d'aides aux personnes en difficultés, aux personnes fragiles, à tout homme et à tout l'homme au sein des entreprises, de l'éducation par rapport aux enjeux d'environnement, de bioéthique; et nous allons encourager d'autres initiatives du même ordre pour que le tournant culturel se fasse par la base. Nous allons apporter, dans un 2<sup>nd</sup> temps, des perspectives pour encourager des lois, encourager des dispositions juridiques qui protègent l'être humain, qui fassent que l'homme demeure la priorité, que la protection de l'être humain demeure la priorité de toute décision. Il y a donc cet ancrage terrain, changement de nos propres comportements par rapport à l'homme, à l'être humain, qui demeure prioritaire; et puis, bien sûr un travail intellectuel pour encourager ce changement et encourager un tournant culturel.

## Est-ce que l'écologie humaine ne serait pas une manière de parler de l'homme mais également du monde tel qu'il existe aujourd'hui avec des difficultés d'ordre environnemental ?

L'écologie humaine naît d'une question nouvelle, absolument inédite dans l'histoire de l'humanité. Les mutations de mentalité, mais aussi les techniques nouvelles - je pense aux biotechnologies - qui permettent à certains apprentis sorciers de prétendre redéfinir ce qu'est un être humain. La loi Taubira consacre, malheureusement, d'une certaine façon, l'effacement de l'altérité sexuelle, homme et femme, dans l'engendrement. Mais plus loin, il y a des scientifiques qui imaginent redéfinir ce qu'est l'être humain: changer ses gènes, l'« améliorer », mais au risque de dénaturer l'essence même de l'homme, ce qui fait l'homme. L'écologie humaine vise donc à reconnaître, pour le protéger et le transmettre, le patrimoine commun de toute l'humanité: né d'un homme et d'une femme, créé pour aimer, être libre, vivre dans la paix, etc.; et non pas être victime des plus forts, victimes des désirs d'adultes. Ensuite, l'Écologie Humaine veut à la fois défendre et promouvoir l'être humain mais aussi défendre son environnement. Il ne faudrait pas que les politiques environnementales se fassent au détriment de l'homme: l'homme n'est pas un ennemi de la planète. Il y a donc à réorienter, je dirais, les politiques environnementales pour qu'elles soient vraiment respectueuses de l'être humain. Quel scandale, avec la loi qui autorise la recherche sur l'embryon, de voir que l'embryon humain est moins bien protégé que des embryons d'animaux!

Nous voulons, au fond, apporter une réponse de cohérence culturelle: que chacun d'entre nous ait à cœur non seulement de protéger la



↑ En 2014 se tiendront les 1<sup>es</sup> Assises d'Écologie Humaine. Dans le cadre de leur préparation, vous pouvez proposer, sur le site, des réflexions ou relayer des pratiques existantes dans le domaine professionnel ou des modes de vie non respectueux de la personne humaine.

vie, à ses débuts ou à sa fin, ou quand elle est plus fragile, mais aussi de protéger celui qui dans l'entreprise est menacé de licenciement parce que, arrivé à la cinquantaine, il est considéré comme un poids et non plus comme une richesse, une ressource; protéger aussi d'une culture qui tend à étouffer la conscience des enfants, des jeunes, dans l'Éducation nationale. Nous visons donc une réponse multidisciplinaire et globale car la culture est globale aujourd'hui; il ne faut pas saucissonner l'être humain mais le voir dans sa totalité, dans ce qu'on appelle l'homme intégral.

## Est-ce que votre courant a un fond chrétien? Est-ce que vous ancrez votre engagement aussi dans une foi qu'on vous connaît ?

Oui, je ne cache pas ma foi. Mais nous voulons aussi, avec Pierre-Yves Gomez et Gilles Heriard Dubreuil, l'ouvrir à tous. Nous pensons que dans l'écologie humaine, il faut reconnaître la dimension spirituelle de l'être humain, et ça c'est absolument essentiel et souvent éradiqué, et particulièrement en France. Nous pouvons retrouver avec beaucoup d'autres croyants, et de non croyants d'ailleurs, le respect de l'être humain dans sa globalité. Il faut donc que cette source chrétienne, permette à bien d'autres personnes, qui ne la partageraient pas, de rejoindre ce courant, de s'y développer et d'y apporter leurs talents, leur intelligence et leur cœur. ●

Intégralité de l'interview sur [www.rcf-alpha.com](http://www.rcf-alpha.com)

[www.ecologiehumaine.eu](http://www.ecologiehumaine.eu)  
Pour tout connaître des enjeux du courant



**“ENCOURAGER DES LOIS POUR QUE LA PROTECTION DE L'ÊTRE HUMAIN DEMEURE LA PRIORITÉ DE TOUTE DÉCISION.”**

Actuellement, il est dans une première phase : présenter la capacité du courant à se mobiliser sur les différentes disciplines qui jouent un rôle dans notre société. Les six onglets du menu donnent accès à six thématiques, et leurs déclinaisons : économie, politique, environnement, sciences, société, art et communication. Chacun des thèmes est décrypté et ses outils, son vocabulaire, ses enjeux, ses pratiques, etc., interrogés à la lumière des valeurs défendues par l'écologie humaines : « Prendre soin de tout homme, de tout l'homme ». Cette réflexion est une invitation à une prise de conscience et une invitation à venir s'impliquer dans ce processus de débat constructif. Ainsi, dans une deuxième phase, le site accueillera le regard et l'analyse de spécialistes des thèmes abordés. Ces contributeurs seront bien sûr amenés à faire des propositions concrètes puisque l'ambition d'Écologie Humaine est de mettre cette problématique au cœur des décisions publiques et des lois dans notre pays. Des fiches détaillées sur les initiateurs - Tugdual Derville, Pierre-Yves Gomez et Gilles Heriard Dubreuil - et sur le courant Écologie Humaine, donnent une idée claire et précise du projet. Vous pouvez déjà réagir sur le site et proposer votre contribution pour les prochaines assises du courant prévues fin 2014.